

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-YAN

Séance du Lundi 29 Mai 2015

Madame Le Maire ouvre la séance à 20H30

Mme Madeleine THOURAULT est élue secrétaire de séance

Membres présents

Bernigaud Roger , Campagnani Jean Philippe, Caron Jean, Desroches Laurent , Grillet Bernard, Grillet Jean Pierre, Lemoine Isabelle , Merle Emilie, Meunier Maryline , Patain Olivier, Ponsot Elisabeth, Renaud Nadège , Thourault Madeleine.

Membres absents excusés : Philippe Catherine qui donne pouvoir à Jean Caron,
Guérin Yannick

Le quorum est atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 18 Mai 2015
- Usine de méthanisation de Vitry en Charollais : demande d'avis
- Questions et informations diverses

Approbation du compte rendu de la réunion du 18-05-2015 :

Le compte rendu a été transmis avec l'ordre du jour de la réunion de ce soir. Madame le Maire demande aux conseillers municipaux si des modifications sont à apporter au compte rendu et propose au conseil de passer directement à l'approbation du compte rendu.

Quelques petites fautes d'orthographe sont corrigées.

Le conseil approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

Usine de méthanisation de Vitry en Charollais : demande d'avis :

Un projet de construction et d'exploitation d'une unité de méthanisation et de combustion biogaz est déposé sur la commune de Vitry en charollais. Les divers documents ont été transmis aux membres du conseil municipal de manière dématérialisée. La commune de Saint Yan est impactée par le projet car elle est concernée par le plan d'épandage. Trois agriculteurs de la commune sont intéressés pour épandre sur leurs terres. La superficie totale concernée est de 418,7 hectares. Les digestats épandus le seront soit sous forme solide soit sous forme liquide. Le conseil municipal doit formuler un avis par voie de délibération.

Des échanges s'instaurent au sein du conseil sur les éventuelles conséquences sur la commune. Les limites de la commune sont relativement distantes du lieu d'implantation de l'usine. Les désagréments visuels et olfactifs devraient être réduits, voir inexistantes pour les habitants.

Le conseil formule l'avis suivant :

Le conseil municipal émet un avis favorable au projet permettant de récupérer l'énergie et notamment sur le volet du plan d'épandage qui impacte la commune.

Le site d'implantation de l'usine n'est pas situé en limite immédiate de la commune et, de ce fait, les nuisances possibles (odeur et trafic routier) n'impacteront pas, à priori, les habitants de Saint Yan.

Le conseil délibère favorablement à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

1/ voirie : réfection rue Jean Mermoz

Les devis concernant la réfection de la rue Jean Mermoz ont été reçus. Le montant des devis est le suivant :

- entreprise Colas : 28.032 € H.T. ; 33.638,40 € T.T.C.
- entreprise Thivent : non valide
- entreprise Bouhet : 26.718 € H.T. ; 32.061,60 € T.T.C.

Le conseil municipal délibère favorablement à la proposition de l'entreprise BOUHET pour un montant de 32.061,60 € T.T.C. ; Mr Caron prendra contact avec l'entreprise retenue pour établir le calendrier de réalisation des travaux.

Il est aussi envisagé de poursuivre la réflexion sur les travaux de voirie à exécuter Rue de la Forge jusqu'à l'entrée du lotissement et l'éventuelle pose d'une bordure dans le virage pour le stabiliser.

2/ demande de changement de lieu d'installation de la société OUTIROR, commerce ambulante

La société OUTIROR souhaiterait désormais s'installer sur la place de la bascule qui est plus facile d'accès pour leur camion. Le conseil donne un avis favorable.

3/ Demande de dérogation scolaire :

Une demande de scolarisation pour deux enfants a été formulée par une famille demeurant à Paray le Monial et dont l'un des parents travaille sur Saint Yan.

Le conseil donne un avis favorable.

4/ Prochaines dates :

17 Juin à 14h 30 : rencontre avec les représentants de la Poste pour l'étude de la mise en place de l'agence postale,

18 juin à 19 h cérémonie

19 juin à 14h : rencontre avec ATD au sujet du PLU et la station d'épuration.

Mme Le Maire clos la séance à 21 heures.

La secrétaire de séance,
Madeleine THOURAULT